



Le Supérieur

APPEL DE FOND

OU

INCENDIE 2026

Monsieur, Madame,

Chers amis,

Je n'aurais jamais pensé m'adresser à vous sous cette forme et dans ce contexte. Depuis plus de 25 ans, j'ai plaisir en effet à vous adresser la lettre de vœux traditionnelle, ou à vous inviter au festival aux Arts qui a beaucoup gagné en notoriété depuis quelques années ou enfin à quelque évènement marquant comme le fut notre bicentenaire l'année dernière.

Mais vraiment non ! Jamais je n'aurais pensé me résoudre à vous écrire pour vous dire que l'incendie dont nous sortons à peine a absolument été dramatique. En ce qu'il nous prive brutalement d'une partie considérable de notre capacité d'accueil (externat et internat), la perte de cette aile historique construite par Tony Desjardins en 1847, l'architecte en chef de la Ville de Lyon, nous a fait mettre un genou à terre. En voyant les façades qu'il nous fallait faire tomber malgré nous parce que trop rendues instables par la chaleur puis par l'eau, je me posai la question de savoir si nous saurions reconstruire à l'identique (ce qui est prévu) des murs aussi bien pensés et bâtis. Nous n'avons pas le choix. Il faut aller de l'avant, redonner à l'ensemble de notre Maison historique son allure d'il y a encore quelques semaines, et surtout retrouver très vite notre capacité d'accueil dans ce bâtiment.

Il y a avait 9 classes dans cette aile et 100 internes. Nous ne devons pas traîner à reconstruire.

Beaucoup d'entre vous nous ont écrit des courriers splendides de soutien et d'amitié qui nous ont profondément touchés et nous ont réclamé de lancer sans délai cette invitation à participer financièrement à cette opération de reconstruction.

Eh bien voilà, c'est chose faite. Oui nous avons besoin de vous et de votre générosité.

Bien sûr, nos assurances sont en première ligne pour nous accompagner dans le chantier de reconstruction. Bien sûr comme vous l'avez peut-être entendu, la Région Auvergne Rhône Alpes s'engage à nos côtés pour nous aider de près à travers le cadre juridique de la Loi Falloux pour nous permettre de décider de certains investissements exceptionnels consécutifs à ce sinistre.

Mais il nous faudra aussi votre aide pour aller plus loin, pour prendre en charge bien des aspects de cette reconstruction et de tout ce que nous souhaitons pouvoir continuer d'offrir à nos élèves, notamment internes, en termes d'équipements et de moyens pédagogiques.

Je sais que vous le ferez, selon vos moyens. Je sais que vos entreprises nous accompagneront comme plusieurs d'entre elles le font depuis longtemps parfois. N'hésitez pas à élargir autour de vous par vos propres relations et contacts, le cercle de ceux qui voudraient participer à cette mission de reconstruction.

Si vous le pouvez, si vous le voulez, M. David Camus, directeur du Fonds de dotation (d.camus@leschartreux.net) se tient à votre disposition ; vous avez également la possibilité de faire un don directement sur le site www.lechartreux.net dans la rubrique Fonds de dotation.

D'ores et déjà, je vous invite à l'inauguration dans quelques mois, 24 mois au plus loin) de nos Chartreux reconstruits. Nous avons besoin de vous. Avec vous, nous ferons vite. Nous ferons bien.

Merci.

P. JB. Plessy

